



Communiqué de presse du 9 décembre 2020
Journée internationale contre la corruption

Le 9 décembre a été adopté par les Nations Unies comme la [journée internationale anti-corruption](http://www.anticorruptionday.org) afin de célébrer l'entrée en vigueur de la Convention des Nations Unies contre la Corruption¹ qui est l'un des tous premiers instruments juridiquement contraignant pour lutter contre la corruption. A cette occasion, l'UNODC (United Nations Office on Drugs and Crime) diffuse son message afin de « briser la chaîne de la corruption ». Nous vous invitons à consulter ce site dédié des Nations Unies www.anticorruptionday.org.

La campagne 2020 se concentre sur le thème de « **rétablir avec intégrité** » et précise que **l'implication d'organes anticorruption puissants est nécessaire**, tout comme le sont une surveillance accrue des programmes d'aides d'urgence, des marchés publics plus transparents et une conformité renforcée sur le thème de l'anticorruption dans le secteur privé.

En outre, l'UNODC rappelle que les États se doivent d'assurer le soutien et la protection des lanceurs d'alerte et des journalistes qui mettent à jour les faits de corruption durant cette pandémie. Il est urgent d'agir pour garantir l'accès à l'information quant à la prise de décision publique notamment.

La campagne mondiale se concentre spécifiquement sur l'atténuation de la corruption et le renforcement de la responsabilité dans les domaines suivants :

- **Le secteur de la santé publique ;**
- **Les réponses d'urgence et économiques liées à la pandémie de Covid-19 ;**
- **Le secteur privé.**

Deux autres domaines connexes seront également mis en évidence cette année :

- **La corruption dans le sport afin que ce dernier demeure une force de développement et de paix ;**
- **Genre et corruption car ce thème souligne la nécessité de la diversité pour briser les réseaux corrompus.**

Chacun d'entre nous peut agir et l'UNODC diffuse une matrice indicative d'actions à entreprendre en fonction de votre statut / objet. Le document est disponible via [ce lien](#) :

http://www.anticorruptionday.org/documents/actagainstcorruption/print/materials2016/corr16_call2action_A4_FR.pdf

L'ampleur de la corruption dans le monde est [estimée entre 1500 et 2000 MdEUR](#)² par le Fonds Monétaire International (soit environ 2% du PIB mondial). La Corruption est un « crime grave qui sape le développement économique et social dans toutes les sociétés » nous dit l'ONU car elle a des incidences dans la vie quotidienne de tout un chacun et sape le développement durable et nos démocraties.

Le Grand-Duché de Luxembourg n'en est pas exempt. Les dommages économiques et la perte de confiance générés par la corruption au Luxembourg sont réels.

¹

https://www.unodc.org/res/ji/import/international_standards/united_nations_convention_against_corruption/uncac_french.pdf

² <https://blogs.imf.org/2017/07/14/corrosive-and-costly-corruption/>



Nous ne reviendrons pas sur l'« Eurobaromètre 2019³ publié par l'Union européenne que nous avons relayé l'année précédente et qui mettait en évidence que 41% des sondés du Luxembourg estimaient que la corruption « est un problème pour l'activité de leur entreprise » (alors que la moyenne européenne est à 37%).

La corruption est donc une réalité au Luxembourg et elle est ressentie comme telle par une part non négligeable de la population.

Cette année nous souhaitons mettre l'accès sur la publication par le GRECO de son rapport de conformité⁴ pour le Luxembourg portant sur le cinquième cycle d'évaluation relatif à la prévention de la corruption et la promotion de l'intégrité au sein des gouvernements centraux et des services répressifs dont la presse s'est fait l'écho car le GRECO pointe du doigt le manque d'ambition et d'action du Gouvernement en la matière sur lequel nous avons réagi le 12 novembre dernier⁵.

En effet, dans la droite ligne de la campagne du 9 décembre 2020 qui précise que « **l'implication d'organes anticorruptions puissants est nécessaire** », nous ne pouvons que constater la faiblesse du dispositif spécifique en la matière au Luxembourg, faiblesse également pointée du doigt dans le rapport du GRECO et non corrigée dans le projet actuel d'étoffer les prérogatives du Comité d'Éthique. Alors que nombreux sont les pays qui disposent d'une véritable agence « anti-corruption » avec pouvoir d'investigation et de sanction autonome et indépendant, notre pays se cantonne à un Comité consultatif sur saisine de l'autorité politique et sans pouvoir de sanction véritable. C'est pourtant la crainte de la sanction qui est souvent le vecteur d'une meilleure prise en compte des règles.

Dans la droite ligne de la campagne de ce jour et de notre communiqué de presse du 11 octobre 2019⁶, nous appelons donc de nos vœux la mise en place d'une véritable autorité indépendante avec pouvoir de sanctions véritables à l'égard des membres du gouvernement notamment et au-delà de tous les acteurs de la vie publique (y compris les élus municipaux).

La lutte contre la corruption est un combat de chaque instant et notre pays se doit d'être exemplaire et de redevenir pionnier. Nous ne pouvons pas nous contenter d'être « passable » et nous appelons le gouvernement à mettre en place une politique ambitieuse en la matière. Nous sommes donc dans l'attente de signes forts et d'une politique globale, ambitieuse et assumée.

*

* *

Notre organisation « StopCorrupt⁷ » peut être jointe par email à l'adresse info@stopcorrupt.lu et par l'intermédiaire de son site internet « www.stopcorrupt.lu ». Toute personne désirant devenir membre y trouvera un formulaire de demande dédié ou pourra accomplir la formalité par email.

Notre association (à la dénomination sociale de « APPT asbl ») a été reconnue d'utilité publique par règlement grand-ducal du 12 mai 2011 et est enregistrée sous sa dénomination « Association pour la Promotion de la Transparence a.s.b.l. » comme entité pouvant recevoir des dons déductibles fiscalement selon les disposition des articles 109 et 112 L.I.R..

³ <https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/survey/getsurveydetail/instruments/flash/surveyky/2248>

⁴ <https://rm.coe.int/cinquieme-cycle-d-evaluation-prevention-de-la-corruption-et-promotion-/1680a0427a>

⁵ <http://www.stopcorrupt.lu/wp-content/uploads/2020/11/StopCorrupt-Communiqué-de-Presse-Rapport-conformité-GRECO-le-12.11.2020.pdf>

⁶ <http://www.stopcorrupt.lu/wp-content/uploads/2019/10/StopCorrupt-Communiqué-de-Presse-Autorité-Administrative-Independante-le-11.10.2019.pdf>

⁷ Notre organisation est une association de droit luxembourgeois constituée sous l'appellation « Association Pour la Promotion de la Transparence a.s.b.l » (APPT asbl) et utilise l'enseigne « StopCorrupt » dans le cadre de son activité.

STOP CORRUPT

www.stopcorrupt.lu
info@stopcorrupt.lu

Notre association est dépendante des dons privés afin de maintenir ses activités et son indépendance. Nous vous remercions pour votre intérêt et votre soutien.

Luxembourg, le 9 décembre 2020

**UNIS CONTRE
LA CORRUPTION**

